

### **Entrevue entre le Groupe parlementaire du DP et l'Association Professionnelle des Éducateurs/trices gradué(e)s (A.P.E.G.)**

Récemment a eu lieu une entrevue entre l'Association Professionnelle des Éducateurs/trices gradué(e)s (représentée par son Président Pol Bressler et sa Vice-présidente Silvia Del Guerzo) et le Groupe parlementaire du DP (représenté par le Député Alexandre Krieps ainsi que par David Dominguez Muller, attaché parlementaire).

Les représentants de l'A.P.E.G., après avoir brièvement exposé l'évolution de la profession d'éducateur gradué au Grand-Duché, ont tenu à mettre en lumière certains problèmes liés à leur profession.

Du fait du large éventail de domaines d'action ainsi que des différents niveaux d'intervention caractérisant l'exercice du métier d'éducateur gradué et, partant, nécessitant de compétences étendues, l'A.P.E.G. préconise un allongement de la durée d'études de « BAC+3 » à « BAC+4 », voire « BAC+5 ». Aux yeux de l'Association, la formation d'éducateur gradué devrait être intégrée dans la future Université de Luxembourg, de préférence dans le cadre d'une faculté pédagogique générale dont le premier cycle devrait incorporer des cours de formation commune aux futurs éducateurs gradués et instituteurs. A partir de la 3<sup>e</sup> année, la formation s'orienterait spécifiquement vers la pédagogie sociale (Sozialpädagogik).

A cela s'ajoute une revendication matérielle visant à aboutir à terme à une équivalence de salaire entre professions similaires à niveau d'étude équivalent.

L'A.P.E.G. estime par ailleurs que l'I.E.E.S., confronté d'après elle à un problème de recrutement, n'est actuellement pas assez soutenu dans ses efforts. Elle pense en outre qu'un intérêt particulier devrait être réservé à la recherche en matière de pédagogie sociale.